

## Après les rencontres d'octobre 2019 « *L'hospitalité défiée par les migrations* »,

### CONSTATS ET QUESTIONS

Les rencontres qui se sont tenues les 3, 4 et 5 octobre au Château de Goutelas s'inscrivaient dans le programme du Centre culturel pour l'année 2019, consacré à ce qui est, à la fois, une pratique et une valeur : l'accueil de celui ou celle qui n'est pas d'ici. Multiforme et intense, l'événement a réuni des chercheurs de divers champs scientifiques, des juristes, des artistes, des bénévoles d'associations d'aide et soutien aux migrants, des citoyens conscients d'enjeux cruciaux de notre temps, eux-mêmes accueillis avec chaleur et soif de compréhension par les bénévoles et professionnels de Goutelas.

*Ces rencontres de savoirs et d'expériences* ont livré aux personnes présentes de *précieux enseignements* :

- le phénomène migratoire a l'âge de l'humanité et s'observe actuellement sur l'ensemble de notre planète, à l'intérieur du continent africain plus qu'ailleurs au demeurant ;
- il s'est avéré profitable plutôt que coûteux pour le progrès économique, social et culturel des pays d'immigration (en Europe en particulier) ;
- la République française, si elle n'est pas la moins généreuse des États du « premier monde », n'ouvre pas grandes ses portes aux immigrés et les traite souvent avec suspicion.

Les expériences, dont témoignage a été porté, ont confirmé ce qu'une propagande aussi stupide qu'abjecte voudrait accréditer : *le migrant, dans l'immense majorité des cas, ne quitte pas sa terre et les siens sans déchirement, et sûrement pas pour « aller profiter des prestations sociales » ou « se faire soigner gratuitement » en France, mais en quête d'une existence décente quand ce n'est pas pour sauvegarder sa vie, sa dignité ou sa liberté.* Ces témoignages ont rendu plus sensibles *les épreuves rencontrées par les migrants*, surmontées par ceux qui parviennent au bout du voyage et peuvent entreprendre de s'intégrer dans un nouveau pays, mais inextricables ou fatales pour tant d'autres. Ils ont aussi mis en lumière – instants de lumière précisément ! – *des gestes et initiatives qui font honneur aux gens de ce pays*, de cette région, de cette terre forézienne : ceux de femmes et d'hommes - « de tous âges et de toutes conditions » selon la formule courante, de « toutes convictions » faut-il ajouter – qui ont su accueillir, se montrer généreux de leur temps et de leurs ressources, être *hospitaliers* en un mot !

Le temps limité des rencontres interdisait d'aborder tous les aspects des phénomènes migratoires. Parmi ceux restant à étudier et débattre, trois paraissent d'importance majeure : *l'impact de ces phénomènes sur les pays d'émigration* privés d'une partie croissante de leur jeunesse ; *l'exploitation* des besoins et de la détresse des migrants par des bandes et réseaux criminels ; *les réaménagements de l'ordre économique mondial qui seraient propres*, en dépassant aussi bien les réactions de compassion qu'une certaine « aide publique au développement » dont on connaît trop les limites ou les effets pervers, à *permettre à chacune et chacun de vivre dignement dans son pays si tel est son désir.* Autant de problèmes qu'on ne peut laisser en suspens, alors que les causes des migrations contraintes se diversifient avec les changements climatiques déjà en cours et auxquels notre temps est enfin sensible.

Tout ce qui a été découvert, vérifié, compris au cours de ces rencontres convainc de *l'ineptie des représentations des migrations et des migrants* que cultivent et s'efforcent de diffuser dans ce pays – que l'on dit si volontiers « patrie des droits de l'Homme » - des organisations et

quelques porte-voix du nationalisme, du racisme et de la xénophobie. À Goutelas, qui se veut *foyer d'Humanisme pour notre temps*, attaché au primat de la personne humaine, à la conviction de l'égalité foncière de tous les humains, de leur fraternité et leur solidarité comme seules valeurs porteuses d'avenir pour notre espèce, les interrogations suscitées ou réactivées par la rencontre d'octobre se situent aux antipodes de cette idéologie mortifère. Car si tous les humains sont libres et égaux en dignité, la Terre toute entière est leur commune patrie. *Comment justifier, dès lors, que chacune et chacun ne soit pas libre de circuler sur la planète et de s'établir où bon lui semble, autant que de demeurer dans le pays de ses aïeux ou de sa naissance ?* Où l'on retrouve ce « droit à la commune possession de la surface de la terre (...), personne, à l'origine, n'ayant plus qu'un autre le droit de se trouver en un endroit quelconque de la terre », qu'Emmanuel Kant invoquait dans son projet *Pour la paix perpétuelle* (1795).

Notre monde, divisé en États encore très largement souverains, est loin de connaître un droit international et des systèmes de droit nationaux reconnaissant la libre circulation des personnes (tandis que tant est fait pour imposer et garantir la libre circulation des capitaux et de marchandises !), en dehors de quelques zones comme l'Union européenne (pour les seuls nationaux des États membres...) et *le droit d'asile, tel que garanti par la Constitution française, n'a que l'apparence d'un droit à l'hospitalité*. Témoin de la distance séparant de ce dernier, la récente initiative gouvernementale de faire débattre au Parlement d'une politique de « reprise de contrôle » des migrations tend finalement à accrédi-ter la thèse qu'il ne saurait y avoir d'autre droit que celui de l'État de choisir « ses immigrés » (ceux qui paraissent économiquement utiles, de préférence). Les responsables politiques des autres États de l'Union comme de cette Union elle-même ne paraissent pas mieux inspirés, alors que la solution des drames des migrations contemporaines est nécessairement européenne.

Les *convictions humanistes*, qui ont nourri « l'esprit de Goutelas » forgé à travers l'œuvre de renaissance du château puis les choix d'accueil et maintes propositions culturelles du Centre de rencontre établi en ce lieu,

- nous commandent de réaffirmer qu'*il est intolérable de laisser sans secours les migrants dont la vie se trouve en danger sur le parcours vers une terre qu'ils espèrent hospitalière, ou d'entraver ce secours ;*

- nous incitent à formuler, après les constats ci-dessus, deux questions aussi nécessaires, aujourd'hui, que négligées :

1°) ne faut-il pas œuvrer à une évolution du droit qui consacre la liberté pour tous de circuler sur notre planète et un authentique droit de chacune et de chacun à l'hospitalité en tout pays, dans tout pays de l'Union européenne en premier lieu ?

2°) ne faut-il pas que soit au plus vite reconnue - au-delà des modestes acquis de quelques conventions internationales - et effectivement assurée la forme élémentaire de ce droit à l'hospitalité, qui est *celui d'être accueilli, soigné et traité dignement sur tout territoire étranger auquel on accède, légalement ou non ?*

Le Conseil d'administration du Château de Goutelas, Centre culturel de rencontre